



**Animation SAGE :**  
 SYMBO - Annexe du Conseil Général, 12 rue Audouin-Dubreuil - 17400 Saint Jean d'Angély,  
 Tel : 05 46 26 29 66 Fax : 05 46 26 29 70 - symboutonne@wanadoo.fr

## Compte-rendu de la réunion de la commission « Suivi du SAGE » Du 14 avril 2010 à 14h30 à St Jean d'Angély

### Etaient présents

Arnaud BERNARD	Syndicat des eaux 17	Jean-François LEBOURG	DREAL Poitou-Charentes
René BINAUD	SOS Rivières	Antoine MAZIN	SYMBO
Audrey BRIS	SMAEP 4B	Frédéric NADAL	DDT 79
Benoît CARATY	ONEMA - SD 79	Valérie NOUZILLE	CG 79
Philippe CHARLES	Président du SMBB	Jean-Claude PEIGNE	Fédération de pêche 79
Catherine DEMARCQ	SOS Rivières	Bernard SABOURAULT	SOS Rivières
Frédéric EMARD	Président du SYMBO	Florent STAUDT	SIBA
Delphine ESPALIEU	Agence de l'eau Adour Garonne	Pascal VOIX	SMBB

### Etaient excusés

Jean-Yves MARTIN	Président de la CLE	Jean-Eudes DU PEUTY	DDTM 17
Daniel BARRE	APIEEEE	Philippe PERRONA	Plateforme industrielle de Melle
Manuella BROUSSEY	Animatrice du SAGE		

A. MAZIN ouvre la séance à 14h35. Il présente les excuses de JY MARTIN qui ne peut pas être présent pour des raisons professionnelles ainsi que celles de M. BROUSSEY qui ne peut animer la réunion de ce jour pour des raisons familiales. Il la remplace au pied levé. N'ayant pas suivi le dossier dans son intégralité, il indique qu'il ne sera peut-être pas toujours à même d'apporter toutes les réponses aux questions posées. Il rappelle que l'objet de la présente réunion est de faire remonter l'ensemble des remarques sur le projet tableau de bord qui a été transmis aux membres de la commission.

Il présente les principaux objectifs du tableau de bord du SAGE en indiquant qu'il représente une photographie du bassin. Ce premier tableau de bord de 2008 constituera l'état des lieux initial du bassin, avant la mise en œuvre du SAGE puisque son approbation date de décembre 2008. L'objectif principal de cet outil sera de suivre l'évolution des milieux, en parallèle de la mise en application des mesures du SAGE. Il permettra donc d'analyser l'efficacité du SAGE.

A. MAZIN indique que les travaux sur le tableau de bord du SAGE ont débuté en 2006-07. Plusieurs retours d'expérience des autres SAGE ont été étudiés. A cette époque, les principaux thèmes du

tableau de bord ainsi que les indicateurs et les variables ont été déterminés par la CLE à l'issue de plusieurs réunions des commissions (commission gestion quantitative, gestion qualitative, gestion des milieux et de la pêche et commission tourisme et loisirs). Les producteurs de données potentiels ont également été identifiés.

Cette base de travail a été validée par la CLE en janvier 2007. Les travaux ont ensuite été mis en suspend avec la nouvelle approbation du SAGE en 2007 et 2008 (réalisation de l'évaluation environnementale du SAGE, de l'évaluation financière, la nouvelle consultation du public...). En 2009, la CLE a été occupée à définir les volumes prélevables sur le bassin. La proposition au Préfet coordonnateur de bassin a été formulée à l'issue d'une séance plénière en janvier 2010. La CLE s'est focalisée pendant ce premier semestre 2010 sur la finalisation du tableau de bord du SAGE. Il devrait être validé en séance plénière le 6 mai prochain.

A. MAZIN indique que la réalisation d'un premier tableau de bord doit faire face à plusieurs contraintes. Tout d'abord, tous les producteurs de données potentiels doivent être sollicités pour savoir quels indicateurs sont disponibles. Une quarantaine d'institutions a été questionnée. Ensuite, il a fallu mettre en place des échanges de données. De nombreuses demandes successives ont souvent été nécessaires avant d'obtenir les éléments. En parallèle de ces travaux sur les indicateurs existants, il a fallu réfléchir aux éventuels indicateurs à créer pour suivre l'évolution du bassin de la Boutonne plus spécifiquement.

Aussi, il est important de comprendre que ce tableau de bord est appelé à être enrichi. La finalisation du tableau de bord 2008 a dû être réalisée dans un délai court (moins d'un semestre). Aussi, la clôture du dossier a dû s'effectuer en l'absence de certaines données. De plus, certaines informations sont obsolètes car seules les données disponibles ont pu être intégrées à cette version initiale du tableau de bord (par exemple données RGA 2000).

Le tableau de bord de 2009 sera donc amélioré. Il suivra notamment le cahier des charges pour les tableaux de bord en Adour Garonne qui a été réalisé en 2009. Il devra également intégrer de nouveaux indicateurs vis-à-vis du SDAGE validé fin 2009. Enfin, les premiers échanges mis en place avec les producteurs de données pour le tableau de bord 2008 devraient faciliter les échanges pour celui de 2009. La forme du tableau de bord 2009 sera donc substantiellement différente de celle du tableau de bord 2008.

A. MAZIN rappelle les attentes pour cette réunion : les membres de la commission sont invités à formuler toutes les propositions sur le fond et sur la forme. Il indique que toutes les données manquantes ou actualisées sont les bienvenues si elles sont disponibles. Enfin, il précise que les modifications en profondeur seront prises en comptes pour le tableau de bord 2009, compte-tenu des délais courts pour l'approbation du tableau de bord 2008 (CLE de validation le 06 mai 2010).

A. MAZIN présente l'ensemble des modifications apportées au document de travail suite aux remarques déjà reçues :

#### **Principales modifications :**

- Echelles limnimétriques : modifier le nombre d'échelles suivies par le SMBB en 2008
- Mise en cohérence des dates des graphiques présentant les milieux à l'étiage
- Caractérisation du franchissement du DOE (écart entre le VCN10 et le DOE évalué chaque année)
- Distinction des mesures de restriction des prélèvements dans les arrêtés cadres
- Distinction des prélèvements agricoles selon l'origine des prélèvements et la période

JC PEIGNE indique que le point nodal du bassin basé au moulin de Châtre n'est pas représentatif de la situation des milieux sur les têtes de rivières. Il demande que soient suivis des indicateurs (existants ou à créer) sur ces têtes de rivières puisqu'elles ont toutes des fonctionnements hydrogéologiques

différents. Il rappelle que de nombreux acteurs travaillent sur la gestion des étiages (ONEMA, DDT, SMBB, fédération de pêche...). Il demande si des synthèses de toutes les données de ces opérateurs pourraient être réalisées. Il souhaite une mise en commun et une synergie du travail de tous.

D. ESPALIEU estime qu'il serait effectivement intéressant de rassembler l'ensemble des données sur la problématique étiage. Mais ce travail devrait se tenir en dehors du cadre du tableau de bord du SAGE.

JC PEIGNE indique qu'il profite que tous les acteurs soient réunis pour évoquer cette possibilité. Il demande que des informations concernant les têtes de bassin soient ajoutées au tableau de bord 2009. Il regrette par ailleurs que les données du moulin de Châtre ne puissent pas être corroborées par d'autres indicateurs. Il déplore ainsi qu'un dysfonctionnement à cette station ne puisse pas être comblé par une autre mesure.

A. MAZIN rappelle que le SAGE prévoit la mise en place de nouveaux indicateurs comme les échelles limnimétriques. Ils devront être gérés dans leur globalité pour obtenir une vision précise de l'ensemble du bassin. Il indique que ces travaux vont donc dans le sens d'une coordination des outils de gestion de l'étiage.

JC PEIGNE insiste sur les indicateurs à mettre en place sur les têtes de bassin.

F. EMARD rappelle qu'il existe déjà un certain nombre d'outils permettant de suivre les milieux à l'étiage (stations de jaugeage, échelles limnimétriques, réseaux RDOE, ROCA...). Il rappelle que ces indicateurs possèdent déjà un historique de données intéressant. Il est d'accord sur la synergie à mettre en place mais s'interroge sur la pertinence de créer de nouveaux indicateurs. Même s'il est d'accord sur le principe, il craint qu'une multiplication des indicateurs ne crée une multiplication de leur remise en cause.

JC PEIGNE demande que cette possibilité de croiser les différents indicateurs soient effectivement inscrite pour le tableau de bord 2009 du SAGE.

- Ajout du nombre d'irrigants prélevant dans les retenues (F. NADAL indique que pour le département 79, il n'y avait qu'un seul irrigant prélevant dans une retenue)
- Simplification de la carte des travaux sur berges par les syndicats de rivière
- Précision sur le nombre d'ouvrages hydrauliques gérés par les maîtres d'ouvrage publics.

JC PEIGNE présente les excuses de la fédération de pêche 79 concernant la transmission des informations relatives au nombre de pêcheurs par AAPPMA. Il transmet les informations sur le nombre de membres actifs des AAPPMA à la commission.

- Prise en compte uniquement de la station de Vernoux sur Boutonne concernant le calcul de l'indice poisson par les services de l'ONEMA en Deux-Sèvres
- Précision de la date et des modalités d'obtention des données de l'ONEMA concernant les migrateurs et les frayères

Concernant les poissons migrateurs, JC PEIGNE demande si des indicateurs plus précis peuvent être ajoutés. D. ESPALIEU précise qu'il sera intéressant de se rapprocher de l'EPTB Charente concernant cette thématique pour le tableau de bord 2009.

- Concernant la carte des frayères, B. CARATY précise qu'il n'est pas nécessaire de stipuler si les géniteurs étaient présents sur la frayère.
- Les graphes relatant les subventions des différents financeurs seront mis en cohérence.

JF LEBOURG indique qu'il a déjà fait passer un certain nombre de remarques. Il indique qu'il sera nécessaire de faire un point entre services de l'Etat et agence de l'eau sur les différents indicateurs disponibles au sein de ces services. Il s'interroge sur la position de la frontière entre l'exercice 2008 et 2009.

A. MAZIN indique que compte-tenu des échéances, les modifications apportées le seront sur la base d'un producteur de données identifié et des données facilement mobilisables.

JF LEBOURG estime qu'un certain nombre de remarques pourraient être prises en compte, notamment les objectifs fixés pour chaque masse d'eau. Il indique que ces informations sont disponibles et devraient être ajoutées dans la partie qualitative du tableau de bord, à l'indicateur 5.

Concernant l'aspect qualitatif, JF LEBOURG estime qu'il serait important d'ajouter des informations relatives aux paramètres biologiques (IBGN, IBD).

JF LEBOURG précise que ces remarques font référence à des indicateurs d'état et de réponses. Concernant les usages, il demande que soient ajoutées des cartographies relatives aux rejets industriels et d'assainissement. Il indique que ces informations sont disponibles concernant l'assainissement collectif soit à la DREAL soit dans les DDT(M), soit à l'agence de l'eau. Il précise que les localisations des rejets industriels sont connues également à la DREAL. Enfin, concernant des indicateurs de réponses aux pressions agricoles, il suggère que les indicateurs liés au PAZV puissent être mobilisés (taux de couverture hivernale, linéaire de cours d'eau enherbé, bilan d'azote par hectare). Il précise que ces indicateurs sont précisés dans les arrêtés préfectoraux 17 et 79.

A. MAZIN revient sur les propositions de modifications d'indicateurs pour le tableau de bord 2008. Il rappelle que ces modifications seront à la marge pour l'année 2008, mais qu'elles doivent être construites pour être intégrées au tableau de bord 2009.

JF LEBOURG rappelle que le PAZV ne date pas d'hier. Il estime qu'il n'est pas possible de réaliser un tableau de bord sans faire référence aux actions du PAZV.

F. EMARD s'étonne de l'existence d'un référentiel sur le pourcentage de berges enherbées.

D. ESPALIEU indique que cet indicateur est effectivement demandé dans le programme. Maintenant, il faut vérifier s'il est bien renseigné.

F. EMARD s'interroge sur la manière d'obtenir ces informations. Il est d'accord pour ajouter de nouveaux indicateurs mais il attend de voir si les données sont réellement disponibles.

D. ESPALIEU propose de faire référence à cet indicateur et de stipuler qu'il est en construction si les données ne sont pas disponibles.

F. EMARD rappelle que la collecte des informations est toujours très difficile, même si les données existent.

A. MAZIN insiste sur ces difficultés qui ont été rencontrées pour obtenir des informations, même au sein d'institutions publiques. Il estime qu'à une semaine de l'échéance, cette collecte supplémentaire d'informations ne semble pas réalisable.

D. ESPALIEU suggère que cet ajout d'information soit pris en compte pour le tableau de bord 2009.

A. MAZIN rappelle que les acteurs doivent avoir en tête le contexte particulier pour l'élaboration du tableau de bord 2008 et qu'il sera en forte évolution pour 2009.

JF LEBOURG propose de faire passer ses remarques par courrier. Il estime qu'elles sont complètement légitimes. Il revient sur les indicateurs conjoncturels. Il a été marqué par l'évolution de la population. Il demande que soit ajoutée une explication et s'interroge sur l'évolution des enjeux de la gestion de l'eau en lien avec cette évolution de la population.

A. MAZIN rappelle que la volonté lors de l'élaboration de ce tableau de bord a été de fournir des données brutes et de laisser l'interprétation libre à chacun.

JF LEBOURG demande néanmoins une explication, au moins sur la répartition de la population : l'augmentation récente est-elle localisée sur un certain secteur ? JF LEBOURG s'inquiète sur une trop grande différence entre les tableaux de bord 2008 et 2009 et indique que des questions se poseront sur la continuité des informations.

A. MAZIN répond que certains indicateurs seront conservés en l'état, tandis que d'autres sont amenés à évoluer, à disparaître ou à apparaître. Il indique que l'important est de finaliser un tableau de bord 2008 pour ne pas passer de rien à tout.

F. EMARD apporte une explication à cette évolution de la population. Il indique que les zones urbaines que sont Niort ou La Rochelle s'élargissent vers le bassin de la Boutonne à cause du coût du foncier élevé proche des grandes villes. Il ne sait pas si la tendance ne va pas s'inverser avec l'augmentation du coût de l'énergie. Il indique que la région de St Jean d'Angély correspond à la troisième couronne de La Rochelle et que le Mellois correspond à une couronne de Niort.

JF LEBOURG revient sur les indicateurs financiers et déplore que les financements Etat - FEDER n'apparaissent pas. Il estime qu'il serait intéressant de cumuler les aides financières par thème.

A. MAZIN indique les propositions d'évolution d'indicateurs à garder pour le tableau de bord 2009 :

- suivi de l'évolution du débit au moulin de Châtre en hiver compte-tenu de la réalisation des retenues de substitution
- prise en compte des données RCO pour l'indicateur qualitatif
- ajout de la cartographie des points de rejets de STEP et des dispositifs de traitements industriels
- évolution de l'indicateur 11 avec des données sur l'agriculture biologique ou raisonnée notamment
- prise en compte de la quantité cumulée de produits phytosanitaires utilisés par les communes
- cartographie de la franchissabilité des ouvrages du bassin et prise en compte de l'étude hydromorphologique menée en Deux-Sèvres
- cartographie des réservoirs biologiques, répartition des espèces piscicoles bénéficiant d'un statut de protection, définition d'un indicateur de richesse piscicole
- définition d'un indicateur pour la continuité écologique et sédimentaire

D. ESPALIEU indique que la plupart de ses remarques ont été reprises. Elle fait référence au cahier des charges de l'Agence de l'eau. Elle insiste sur la prise en compte du SDAGE dans les tableaux de bord à venir. Elle demande que soient identifiés les objectifs DCE, les objectifs SDAGE, l'état des lieux DCE par masse d'eau. Chaque année l'évolution devra être vérifiée grâce aux données RCO.

Elle demande qu'un lien soit fait entre les mesures du SAGE et les mesures du PDM. Ce lien pourrait être fait dans le cadre de la révision du SAGE. Elle propose d'identifier les mesures du PDM concernées par chacun des indicateurs du tableau de bord (définir si on fait ce travail dès 2009 ou si on attend le TB 2010).

Concernant les indicateurs des milieux, elle demande qu'un travail soit mené avec les techniciens de rivières car ceux choisis jusqu'à maintenant lui semblent peu représentatifs de la qualité des milieux aquatiques. Elle prend notamment l'exemple de l'indicateur relatif à l'état des ouvrages hydrauliques et estime qu'il ne répond pas à l'objectif fixé. Il faudrait ajouter des informations sur la présence ou non de passe à poisson par exemple, les ouvrages stratégiques ont-ils été identifiés, y-a-t-il une gestion spécifique mise en place...

D. ESPALIEU revient ensuite sur l'indicateur des zones humides. Dans le tableau de bord 2008, seules les ZNIEFF et les zones Natura 2000 ont été recensées alors qu'une ZNIEFF n'est pas forcément une zone humide. Cet indicateur ne permettra donc pas de vérifier l'atteinte des objectifs de protection des zones humides.

A. MAZIN explique que cet indicateur a été particulièrement compliqué à renseigner, notamment concernant des données cartographiques sur les zones humides. Il indique qu'une amélioration de la transmission des données est nécessaire entre les établissements.

Une mention spéciale sera apportée pour préciser ces difficultés et indiquer que l'indicateur sera renseigné pour le prochain tableau de bord.

Concernant les zones inondables, D. ESPALIEU estime qu'il serait intéressant de préciser quelles communes ont pris en compte le caractère inondable dans leurs documents d'urbanisme.

JF LEBOURG indique que le présent indicateur est un indicateur de pression qu'il conviendra de transformer en indicateur de réponses pour le tableau de bord 2009. Il rappelle que le tableau de bord est un outil de pilotage.

D. ESPALIEU explique que ce tableau de bord servira à visualiser l'évolution des indicateurs chaque année. Elle estime qu'il serait souhaitable de reprendre chaque indicateur et de les mettre en parallèle des objectifs qu'ils suivent. Cet exercice permettra de vérifier leur pertinence.

JF LEBOURG estime qu'il sera souhaitable d'ajouter des indicateurs vis-à-vis des captages grenelle.

D. ESPALIEU indique que le cahier des charges réalisé par l'Agence de l'eau prévoit un premier chapitre rappelant les objectifs du SAGE et du PDM ainsi qu'une cartographie des zonages du SDAGE. Ensuite, les chapitres suivants sont consacrés aux indicateurs de pilotage du tableau de bord.

B. CARATY demande s'il serait possible de faire la distinction entre les linéaires de cours d'eau entretenus ou renaturés pour le tableau de bord 2008.

P. VOIX indique qu'à la suite de la tempête de 1999, un premier passage de restauration a été réalisé sur les cours d'eau du bassin en Deux-Sèvres. Depuis, les équipes passent en entretien sur la végétation. Après les conclusions de l'étude hydromorphologique, les travaux seront sans doute de type renaturation.

Des questions de vocabulaire sont posées entre restauration, renaturation et entretien de végétation et sur la réhabilitation des ouvrages.

F. EMARD propose d'ajouter un indicateur pour les ouvrages gérés dans le but de permettre la migration des poissons, même s'ils ne sont pas équipés de passes.

A. MAZIN rappelle qu'un bureau de la CLE se tiendra le 26 avril, puis une CLE plénière le 6 mai. Il indique que les dernières remarques concernant le tableau de bord sont attendues jusqu'au 22 avril.

JF LEBOURG demande quel échéancier est prévu pour les travaux sur le tableau de bord 2009.

A. MAZIN répond qu'il est prévu d'y travailler pendant l'été.

JF LEBOURG interroge sur la méthodologie et l'échéancier prévus pour la révision du SAGE. Il rappelle que ce travail est urgent.

D. ESPALIEU indique qu'une grille sera développée pour aider les animateurs de SAGE à vérifier la compatibilité entre les SAGE et le SDAGE.

Tout le monde s'étant exprimé comme il le souhaitait, A. MAZIN remercie les membres de la commission pour leur participation et lève la séance à 16h.